



RUBRIQUE 6

Contribution éditoriale

Un article ou une contribution éditoriale est le propre travail d'un journaliste.

Types

La forme journalistique de la présentation est caractéristique de la contribution éditoriale. Il peut s'agir d'un reportage ou d'une interview, par exemple. Dans le journalisme d'affaires, il y a aussi le portrait de l'entreprise ou un article sur les développements actuels d'une industrie.

Les articles axés sur l'information présentent un sujet de manière neutre et sous différentes facettes. Les articles d'opinion tels que les commentaires ou les gloses contiennent des arguments, des connaissances de base, des explications et des opinions. L'article rédactionnel n'est donc pas promotionnel ou unilatéral. Le Conseil allemand de la presse définit les articles rédactionnels comme suit :

- «Les médias ont la responsabilité envers le public de veiller à ce que les publications éditoriales ne soient pas influencées par les intérêts privés ou commerciaux de tiers ou par les intérêts économiques personnels des journalistes. Les éditeurs et les rédacteurs repoussent ces tentatives et veillent à une séparation claire entre le texte éditorial et les publications à but publicitaire. Dans le cas de publications qui concernent un intérêt personnel de l'éditeur, celui-ci doit être reconnaissable.»

Séparation des reportages rédactionnels et de la publicité

Les rapports éditoriaux ne peuvent pas contenir de publicité clandestine

et ne peuvent pas être achetés. Les publications payantes doivent être identifiées comme telles. Ceci est réglementé dans les lois sur la presse des différents États. Si elles le font - comme cela arrive souvent dans la pratique, par exemple dans le cas des publireportages - ces contributions doivent être étiquetées avec des termes tels que publicité ou publicité payante. Les médias veillent à ne pas perdre leur crédibilité en tant que source d'information et traitent donc avec soin les articles de relations publiques et les informations publicitaires. Les articles rédactionnels sont financés par la publicité. Les publications spéciales, par exemple les dossiers thématiques, sont soumises à la même responsabilité éditoriale que toutes les publications éditoriales.

mb
Éditorial